

DOSSIER DE PRESSE

Lundi 4 mai 2015

Appel à projet festivités de fin d'année – décembre 2015



CONTACT PRESSE

CABINET / COMMUNICATION

HÔTEL DE VILLE ET
D'AGGLOMERATION
CS 26004
29107 QUIMPER CEDEX

TÉL. 02 98 98 89 71
Ou 02.98.98.88.99

cabinet@quimper.bzh

PLUS D'INFOS

www.quimper.bzh



VilledesQuimper



@VilledesQuimper

Appel à projet de la Ville de Quimper

Rencontres artistiques et culturelles du mois de décembre 2015

La Ville de Quimper œuvre pour le développement des pratiques culturelles. Pour cela, elle souhaite favoriser une offre culturelle plurielle et ouverte au plus grand nombre. Aussi, la Ville lance un appel à projet destiné à tous les acteurs (associations, institutions culturelles, entreprises...) permettant de rendre cette ambition possible tout en contribuant au dynamisme et à l'attractivité de la Ville.

Présentation de l'appel à projet

Cet appel à projet a pour objectif de soutenir la mise en place d'une programmation culturelle, artistique et festive au cours du mois de décembre 2015. Par conséquent, il cible des projets ponctuels ou récurrents qui se tiendront entre le 1^{er} et le 31 décembre 2015.

Le budget alloué par la Ville de Quimper est de 75.000€. Il intègre des aides directes apportées aux porteurs de projets ainsi que des aides indirectes (en termes techniques, logistique, de sécurité etc.). La Ville participera également à la promotion des projets retenus.

Sélection des projets

Les critères retenus par la collectivité pour instruire et prioriser son accompagnement se déclinent de la manière suivante :

- Une intervention dans l'espace public du projet culturel et artistique, sachant qu'elle pourra également être combinée à une programmation au sein d'équipements (Théâtre Max Jacob, Terrain Blanc, Parc des expositions etc.) ;
- Une présence en centre-ville, qui pourra également faire écho à des opérations au sein d'un ou plusieurs quartiers ;
- Une programmation culturelle et artistique éclectique qui soit accessible à tous

Une attention particulière sera également portée à :

- Une implication des quimpérois(es) et des jeunes (publics ou artistes) ;
- Une démarche fédérant de multiples partenaires de divers secteurs : culturel, éducatif, économique, sportif, touristique etc. ;

Enfin, le caractère innovant des propositions constituera un critère de sélection, particulièrement si elles entretiennent un lien avec la culture bretonne. Le jury veillera également à accorder une place aux différentes formes d'expression artistique.

Calendrier

Les fiches projets (à télécharger sur le site de la Ville de Quimper) sont à adresser à la Direction de la culture culture@quimper.bzh. **avant le 19 juin 2015.**

Le Conseil municipal du 2 octobre se prononcera sur les projets retenus et les soutiens financiers apportés à chacun d'entre eux.

Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la Direction de la culture au 02 98 98 89 00.